



Auteur : Jean-Luc TESSIER

Titre de la ressource : Semi-marathon

Sujet de l'activité : déclaration CNIL

Pré-requis indispensables (si nécessaire) : compétence D2

Durée estimée de travail : 30 minutes

Type : ~~présentiel~~ / ~~à distance~~ / ~~mixte~~ / indifférent (*raier les mentions inutiles*)

Compétences mises en œuvre lors de la réalisation de l'activité (cases cochées ☒)

D1 Travailler dans un environnement numérique

- D1.1 Organiser un espace de travail complexe
- D1.2 Sécuriser son espace de travail local et distant
- D1.3 Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité
- D1.4 Pérenniser ses données

D2 Être responsable à l'ère du numérique

- D2.1 Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle
- D2.2 Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
- D2.3 Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques
- D2.4 Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique

D3 Produire, traiter et exploiter des documents numériques

- D3.1 Structurer et mettre en forme un document
- D3.2 Insérer des informations générées automatiquement
- D3.3 Réaliser un document composite
- D3.4 Exploiter des données dans des feuilles de calcul
- D3.5 Préparer et adapter un document pour le diffuser

D4 Organiser la recherche d'informations numériques

- D4.1 Chercher de l'information avec une démarche adaptée
- D4.2 Évaluer le résultat d'une recherche
- D4.3 Récupérer et référencer une information numérique en ligne
- D4.4 Organiser une veille informationnelle

D5 Travailler en réseau / Communiquer et collaborer

- D5.1 Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs
- D5.2 Organiser l'activité en ligne d'un groupe
- D5.3 Élaborer une production dans un contexte collaboratif

Travail à faire :

Vous devez lire attentivement cet énoncé et répondre aux questions.

Vous déposerez votre document contenant les réponses sur la plateforme pédagogique.

Vous êtes sollicité par votre Service des Sports qui participe à l'organisation d'une épreuve internationale de course à pied et souhaite que le maximum de coureurs de votre université y participent.

Le comité d'organisation de la course indépendant de l'université a effectué les opérations de déclaration auprès de la CNIL. Le Service des Sports (SdS) vous demande s'il doit faire également une déclaration pour le compte de l'université.

Vous décidez de les interviewer.

Voici la transcription cet entretien :

Vous : Quel est votre rôle exact dans cette organisation?

le SdS : Notre objectif est de réunir le maximum de participants sous la bannière de notre université. Pour cela nous allons engager une campagne de communication afin d'inscrire le maximum d'étudiants et de personnels.

Vous : Quelle méthode d'information allez vous utiliser?

le SdS : Une plaquette d'information numérique sera envoyée à tous les personnels par le biais du courrier interne et chaque étudiant aura dans son dossier d'inscription ou de réinscription à l'université cette même plaquette imprimée.

Vous : Comment allez vous inscrire les candidats?

le SdS : La plaquette d'information comportera une page détachable que chacun pourra, retourner dûment remplie au SdS.

Vous : comment allez vous traiter ces formulaires?

le SdS : nous allons les informatiser par une saisie de tous les formulaires qui nous seront retournés à l'aide d'un tableur ceci afin de gérer :

- la prise en charge par l'université des frais d'inscription,
- la gestion des débardeurs aux couleurs de l'université pour chaque participant,
- la transmission de la liste des participants de l'université au comité organisateur,
- enfin pour l'organisation et la prise en charge d'un repas le soir (moules frites) réservé aux étudiants et personnels de l'université.

Vous : combien de temps garderez vous ces données nominatives?

le SDS : nous ne les détruisons jamais car nous pouvons toujours en avoir besoin

Vous : Pouvez vous me montrer le formulaire d'inscription?

le SdS : voici notre proposition de formulaire :

Bulletin d'inscription :

Semi-Marathon (21 100 m) -
Dix kilomètres (10 000 m) -
Baby-Marathon (1 000 m) -

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Année de naissance : ... Nationalité : Handisport (O/N) : ...
Sexe (M/F) : ... Tél portable : Courriel :
N° de Sécurité Social :

Composante (Faculté/Institut) :
Pour les étudiants : n° de carte étudiante.
Adresse des parents :

.....
.....
Pour les licenciés : Fédération : N° licence :
Club :

SIGNATURE OBLIGATOIRE :
(ou du représentant légal pour les mineurs)

Taille du débardeur au couleur de l'université souhaitée :

Femme : S - M - L -

Homme : S - M - L - XL -

Participera au repas du samedi soir (Moules Frites) Oui - Non -

Dossard préférentiel

Hommes : moins de 1h12' ; Femmes : moins de 1h25', après le 1er janvier 2007
Joindre obligatoirement un extrait du classement daté ou un diplôme

NB :

- toute similitude avec un cas existant ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.
- ce document est accompagné d'un règlement qui ne figure pas ici, car il n'apporte élément supplémentaire à la problématique informatique et libertés

Il est bien question de données à caractères personnel. Un traitement informatique de ces données est bien présent (transmission d'un fichier de participants, gestion de listes d'utilisateurs,...). Une déclaration à la CNIL est donc nécessaire.

Question n°1

Dans le dialogue, indiquez la phrase qui ne respecte pas la loi informatique et Libertés. Expliquez quel principe de cette loi n'est pas respecté.

Question n°2

Dans le formulaire de collecte des données, il y a une donnée qui ne devrait pas y figurer. De quelle donnée s'agit-il?

Question n°3

Les personnes doivent être informées du caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences d'un défaut de réponse. Dans ce formulaire, citez les champs qui vous paraissent facultatifs.

Question n°4

Parmi ces mentions d'information auprès des usagers, laquelle vous semble la plus adaptée?

a) Conformément à la loi informatique, ce formulaire a été déclaré à la CNIL. Pour toute information vous êtes prié de contacter par courrier le Président de la CNIL, 8 rue Vivienne à Paris.

b) Les données qui sont recueillies seront transmises aux organisateurs de l'épreuve sportive, pour toute réclamation, merci de vous adresser directement à eux. Les informations seront disponibles prochainement sur le site de la mairie.

c) Les données collectées seront transmises au comité organisateur, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004.

d) Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'organisation de l'événement semi-marathon. Les destinataires des données sont : *le Service des sports de l'université ainsi que le comité organisateur de l'épreuve.*

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Service des sport, 36 rue du Stade, 59379 BALLON.

e) aucune mention n'est nécessaire puisque les usagers remplissent de leur plein grès le formulaire.

Question n°5

Le service des sports construit un journal interne pour faire la promotion de ses activités. Pour retracer cet événement, un article sera rédigé et il sera agrémenté de photos. De la même manière toutes les photos seront disponibles sur le site intranet de l'université.

Vous devez obtenir l'autorisation des participants. Quel ajout allez vous apporter à votre formulaire :

a) Lors de cette épreuve des photos pourront être prises par l'université...

Oui, j'accepte l'utilisation de mon image

b) Lors de cette épreuve des photos pourront être prises par l'université...

Oui, j'accepte l'utilisation de mon image sur le journal interne du service des sports et sur le site Intranet.

d) Lors de cette épreuve des photos pourront être prises par l'université...

Oui, j'accepte l'utilisation de mon image sur le journal interne du service des sports et sur le site Intranet.

e) Lors de cette épreuve des photos pourront être prises par l'université...

Oui, j'accepte l'utilisation de mon image

f) Le comité organisateur vous informe que ces photos pourront figurer sur le journal interne du service des sports et sur le site Intranet.

Pour vous aider :

le site de la CNIL : <http://www.cnil.fr>

en particulier la rubrique relative aux responsabilités et obligations